

Pleac/ Plan local d'éducation aux arts et à la culture
Comité technique, Mardi 4 avril 2017, 14h00, CCPR, salle 2
Compte-rendu

Réf. : SR/PDH/2017/27

Présents

Marcelline ALLAIX, service enfance Salaise-sur-Sanne
Delphine BELLIER-DUBOISIERE, Chargée de mission Valorisation touristique des patrimoines Pays roussillonnais Tourisme CCPR
Alain BENAVENTE, Principal Collège J. Ferrat
Samir BENSAADI, Chargée de développement CAF 38
Pascal BONTE, Principal Collège F. Mistral
Eugénie BORDIER, conseillère action culturelle DRAC Rhône-Alpes
Sylvie BOURGUIGNON, conseillère pédagogique Vienne 2
Sophie BRUN, Documentaliste cité scolaire de l'Edit
Mélanie CALVET, référente culture collège de l'Edit
Alexis CHARRE, IEN Vienne 2
Lionel CHALAYE, responsable du service Action culturelle Région Auvergne Rhône-Alpes
Pascale DANON-HAMELIN, Chargée de mission culture CCPR
Marianne D'HERVILLY, Animatrice centre social Au fil de Lambre
Evelyne DOUZET-LEFEBVRE, Directrice du Conservatoire du pays roussillonnais
Gilo FARAONE, Proviseur Cité scolaire de l'Edit
Agnès FAURE, responsable secteur adultes, médiathèque de Salaise-sur-Sanne
Jean-Luc GAILLIARD, Chef du service développement culture Département de l'Isère
Emylie HERCULE-DINOIR, Chef de service SMAEL
Yannick LE NAOUR, Professeur relais
Damien PELLAT, Directeur centre social Au fil de Lambre
Florence PROGENT, Directrice de la Médiathèque Tête de réseau du pays roussillonnais
Emilie ROCH, Documentaliste centre scolaire J. D'Arc
Séverine SABLIERE, médiatrice EPCC/TEC
Armelle TOUREL, Directrice Pass'r'ailes

Excusés :

Philippe BRIOT, Directeur EPCC/TEC
Aurélien DEBAYLE, Directeur du cinéma Rex
Anne-Marie DYE BAYOUMY, Direction départementale de la cohésion sociale
Florence FAIVRE, Principal adjointe collège de l'Edit
Bruno FELISI, Directeur centre social les 4 vents
Céline GAPENNE, Adjointe de la DSDEN, Conseillère arts et culture
Sabine GELY, chargée de mission culture et patrimoine Département de l'Isère à Vienne
Annie GENTIL, Directrice médiathèque E. Triolet Salaise-sur-Sanne
Camille MAILLARD, Principal adjointe collège F. Mistral
Isabelle NICOLADZE, Chargée de mission Délégation Académique aux Arts et à la Culture
Virginie RETORNAZ, Administratrice résidence Moly-Sabata
Béatrice THOMAS, Directrice centre social du roussillonnais
Carine ZACHE, Conseillère pédagogique arts visuels

Ordre du jour :

- Calendrier de l'évaluation des actions d'éducation artistique du territoire 2016/17
- Planning de restitutions des actions 2016/17
- Calendrier de l'Appel à projets territorial 2017/18
- Projets artistiques et culturels 2017/2018
- Actions de formation 2017/18

Pascale DANON-HAMELIN remercie les participants, annonce les personnes excusées et rappelle l'ordre du jour. Elle invite les participants à se présenter en précisant leur lien avec le Pleac.

Tour de table de présentation

Eugénie BORDIER, Conseillère à l'action culturelle à la DRAC Rhône-Alpes précise que la DRAC considère l'éducation artistique au titre de l'action culturelle. Elle précise que le Pleac met en cohérence les actions.

Alexis CHARRE, IEN de Vienne 2, invite à privilégier les structures culturelles du territoire.

Alain BENAVENTE, Principal du Collège J. Ferrat considère que les actions du Pleac facilitent l'accès aux plus éloignés de la culture.

Sylvie BOURGUIGNON, Conseillère pédagogique de Vienne 2, témoigne de son suivi de la résidence d'artiste de la médiathèque du Pays Roussillonnais, de l'action de Moly-Sabata et de POOP/Partage d'œuvres et Œuvres en partage.

Delphine BELLIER-DUBOISIERE, Chargée de mission du Pays Roussillonnais Tourisme indique que le service est chargé de la valorisation du patrimoine qui développe le projet "Deux artistes, deux sites" dans le cadre du Pleac.

Damien PELLAT, Directeur du centre social Au fil de Lambre indique que le centre social bénéficie des actions du Pleac et qu'il assure la médiation avec le public.

Mélanie CALVET, Référente culture au collège de l'Edit est intermédiaire entre les projets et les enseignants pour que les collégiens en profitent au maximum.

Gilo FARAONE, Proviseur Cité scolaire de l'Edit souhaite que l'établissement profite des actions proposées par les acteurs du territoire, comme avec les acteurs industriels, et précise que la cité de l'Edit est bien repérée pour ses actions d'éducation artistique.

Emylie HERCULE-DINOIR, Chef de service SMAEL indique que le service est déjà impliqué dans les actions du Pleac. Elle souhaite identifier le réseau et son potentiel afin d'augmenter les actions.

Armelle TOUREL, Directrice Pass'r'ailes, est candidate pour une action d'accès à la culture en 2017/2018, en direction du public des 3 à 12 ans péri-scolaires, extra-scolaires et leurs familles.

Marcelline ALLAIX du service enfance de Salaise-sur-Sanne rappelle que le service participe chaque année à des actions et qu'elle souhaite poursuivre en diversifiant les propositions et élargir le champ des disciplines.

Emilie ROCH, Documentaliste du centre scolaire J. d'Arc souhaite connaître l'offre des structures culturelles pour la proposer aux enseignants.

Séverine SABLIERE, Médiatrice de l'EPCC/TEC rappelle que TEC développe des actions d'éducation artistique depuis plus de 17 ans sur tous les temps de l'enfant avec : résidence-mission, production, résidences artistiques territoriales avec 6 compagnies en éducation artistique et culturelle et en programmation.

Yannick LE NAOUR, Enseignant au lycée polyvalent de l'Edit et Professeur relais par la DAAC auprès de TEC, fait le lien entre les enseignants du second degré et les actions et formations de TEC.

Agnès FAURE, Responsable du secteur adultes à la médiathèque de Salaise-sur-Sanne, indique que la médiathèque a participé aux parcours d'éducation artistique.

Florence PROGENT, Directrice de la Médiathèque Tête de réseau du Pays Roussillonnais indique que la médiathèque organise des actions culturelles pour tous les publics y compris une résidence-mission, depuis 4 ans et cette année avec Frédéric Marais.

Evelyne DOUZET-LEFEBVRE, Directrice du Conservatoire du pays roussillonnais collabore avec TEC dans le cadre du Pleac et que le conservatoire est pôle de ressources en musique et danse pour le territoire.

Introduction

Pascale DANON-HAMELIN rappelle les attentes du comité de pilotage, en 2016, exprimées par Isabelle DUGUA, Vice-Présidente Culture vis-à-vis des projets :

- *poursuivre l'exigence de qualité,*
- *améliorer l'équité territoriale,*
- *s'inscrire dans les dispositifs existants : de l'Etat, de la Région et du Département, de la CAF,*
- *s'inscrire dans la Politique de la ville,*
- *anticiper les programmations culturelles dans le respect des échéances scolaires et des financeurs,*
- *renouveler les partenaires scolaires et hors-temps scolaire,*
- *participer à la formation des adultes.*

Elle rappelle que le Pleac est centrée sur toutes les actions de sensibilisation par la pratique artistique, qui font intervenir des artistes auprès de groupes, sur tous les temps des enfants et des jeunes. Les porteurs de projets sont les établissements culturels du territoire qui sont des lieux de ressources et d'expertises : EPCC TEC, Cinéma Rex, Conservatoire du Pays Roussillonnais, Médiathèque Tête de réseau du Pays Roussillonnais, Médiathèque Elsa Triolet, Pays Roussillonnais Tourisme, Résidence d'artistes Moly-Sabata.

Elle ajoute que la CCPR cherche le conventionnement avec les partenaires publics depuis l'expérimentation portée par TEC en 2013 et 2014 et que, sur la base des comités techniques et comité de pilotage de 2016, le calendrier de signature Pleac s'est accéléré depuis le début de l'année 2017. Elle remercie tous les partenaires publics pour leur soutien à la rédaction de la convention qui porte sur 3 années, jusqu'au 31 décembre 2020. Elle précise le calendrier de validation : La Région a validé, le 27 mars 2017 puis en conseil communautaire de la CCPR, le 3 mai 2017 puis en assemblée départementale, en mai 2017 puis la CAF, l'Education nationale et enfin, par le Préfet de

Région. La signature officielle pourrait se faire, sur le territoire, après le 18 juin, période de réserve de l'Etat, en lien avec un temps fort de restitution, à convenir avec les élus.

Pascale DANON-HAMELIN remercie les partenaires pour les soutiens financiers apportés aux projets depuis 2013, en phase de préfiguration de Pleac, avec un soutien en 2017 aux projets renouvelés et aux nouveaux projets.

Elle précise les avancées de l'ENTREE TERRITORIALE de ce Pleac :

- le cadre de travail prend forme et devient réalité,
- l'entrée territoriale par l'Appel à projet depuis 2016 (répartition territoriale et visibilité améliorées)
- la concertation des acteurs culturels, en septembre 2016,
- les documents sont disponibles sur le site CCPR : les fiches projets, l'Appel à projets, la fiche d'évaluation, les compte-rendus des comités de pilotage et comités techniques.
- De nouveaux porteurs de projets : Moly-Sabata, Patrimoine/Tourisme et Cinéma Rex
- Depuis l'expérimentation de 2013/2014, toutes les communes du territoire ont eu des expériences
- Des séances de travail avec le hors temps scolaire où des difficultés ont été identifiées : décalage entre le temps de la programmation et le temps de l'action, le format spécifique adapté, le calendrier adapté : public le plus stable les mercredis et les vacances scolaires.

Elle indique qu'il reste cependant à organiser :

- Un Comité technique, en juin/juillet, entre les partenaires publics et les structures culturelles pour donner une visibilité sur le budget des projets afin de remédier aux réponses tardives des partenaires
- Un Comité technique, en mars et septembre
- Un Comité de pilotage, en mai et novembre
- Une cartographie du territoire

Et aussi, en lien avec la DAAC : une formation de bassin et un 2^{ème} professeur relais transversal sur l'action du Pleac.

Yannick LE NAOUR indique qu'il y aura prochainement un second appel à candidature pour un second Professeur relais.

Alexis CHARRE indique qu'il n'en avait pas connaissance alors que cette offre pourrait intéresser un professeur des écoles.

Jean-Luc GAILLIARD ajoute que le professeur relais est une personne identifiée qui est ressource pour le montage de projet car elle permet de travailler en amont avec les enseignants et les personnels des collèges, en particulier dans le cadre du PICC-Pass Isérois du collégien Citoyen- dont les délais sont très courts.

Mélanie CALVET est consciente de l'importance de ce poste mais précise que la mission est effectuée en heures supplémentaires.

1- Calendrier de l'EVALUATION des actions 2016/17

Pascale DANON-HAMELIN propose de mettre à jour la fiche d'évaluation construite collectivement en 2016, entre les structures culturelles et les partenaires de l'éducation nationale. Elle fait circuler les modifications envisagées pour la mise à jour. Elle précise que les évaluations sont utiles aux structures culturelles et à tous les partenaires des actions, partenaires financiers compris. Elle demande quel est le calendrier des évaluations des structures culturelles (fiches compétées par les enseignants).

Séverine SABLIERE précise que TEC procédera aux envois des fiches d'évaluation, la semaine 22 et que le bilan de POOP aura lieu, le 30 mai. Le bilan se fait, selon les possibilités, avec chaque groupe et occasionnellement avec l'artiste.

Lionel CHALAYE rappelle que la Région réclame un bilan à l'établissement scolaire. Il précise que la Région a des attentes très fortes sur les bilans et vérifient la mention du partenariat avec la Région (logo) sur tous les supports de communication (élément bloquant).

Eugénie BORDIER précise que la DRAC à la même demande en matière de communication. Elle demande aux structures culturelles les bilans des actions aidées, par le CERFA. La fiche d'évaluation territoriale proposée doit être commune au hors-temps et au temps scolaire.

Jean-Luc GAILLIARD précise que le PICC réclame un bilan des collèges, dans le logiciel proposé.

Sylvie BOURGUIGNON rappelle l'importance de la fiche d'évaluation qui permet une vision globale au 1^{er} degré, elle est renseignée par toutes les classes primaires inscrites dans des projets qui la retournent à l'IEN et aux structures culturelles.

Florence PROGENT précise que la résidence de Frédéric Marais se prolonge jusqu'en juillet avec la circulation des expositions. Les dernières évaluations auront lieu en juillet.

Pascale DANON-HAMELIN propose de mettre à jour la fiche d'évaluation avant de la transmettre aux partenaires et en accès sur le site CCPR.

2- Planning de restitutions des actions 2016/17

Pascale DANON-HAMELIN fait circuler le planning des restitutions, à compléter par les structures culturelles :

Présentation	Date/horaire	Lieu	Structure référente
Résidence Cie Rêve de singe	Janvier 2017	Salle de spectacle St-Clair-du Rhône	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Cie l'autre main /SME Salaise	Vendredi 28 avril 17h30	Salle Ecole Picasso à Salaise-sur-Sanne	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Exposition travaux d'enfants "9 km"	Du 5 au 14 mai, Vernissage Vendredi 5 mai à 16h	Moly-Sabata	Moly-Sabata 04 74 84 28 47
Exposition travaux d'enfants Résidence F. Marais	11 au 24 mai, Vernissage Vendredi 12 Mai à 18h00	Hall CCPR	Médiathèque 04 74 86 20 26
Passeurs d'images	Avril 2017 ?	Cinéma Rex	Cinéma Rex 04 74 86 20 53
Petit cinéma de classes	vendredi 23 juin 9h à 11h	Cinéma le Rex	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Rencontres de Classes qui dansent	12 mai de 9h à 16h et le 15 mai de 9h à 11h30	Foyer L. Bouvier à Salaise	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Rencontres de Classes qui jouent	17, 19, 22 et 23 mai de 9h à 11h30	Foyer L. Bouvier à Salaise	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Exposition POOP	Du 31 mai au 7 juin, Vernissage 30 mai à 19h	Chapelle de Givray à St-Maurice-l'Exil	EPCC/TEC 04 74 29 45 26
Option théâtre du lycée	Mardi 30 mai à 20h	Sémaphore à Roussillon	Lycée de l'Edit
Vivre ensemble	Vendredi 30 juin (20h ?)	Salle B. Dufeu au Péage-de-Roussillon	EPCC/TEC 04 74 29 45 26 SMAEL 04 74 86 62 83

Séverine SABLIERE précise que les élus du territoire ont connaissance des actions de l'EPCC TEC, dans leur commune par la "lettre du mois de TEC", en novembre/décembre et des restitutions en juin.

3- Calendrier de l'Appel à projets territorial 2017/18

Pascale DANON-HAMELIN propose de mettre à jour la fiche d'Appel à projets construite collectivement en 2016. Elle fait circuler les modifications envisagées pour la mise à jour.

Lionel CHALAYE indique que l'Appel à projet de la Région se poursuit avec un volet culturel très proche des années précédentes mais dont le nom change : Euréka devient "**Découverte Région**" et le club culture devient "**Passeur de culture**". L'appel à projet est ouvert du **3 avril au 31 mai 2017**. Il ajoute que la convention de Pleac devrait inciter l'inscription des établissements scolaires sur les dispositifs et faciliter l'instruction des dossiers par les partenaires. La région soutient aussi des résidences d'artistes de territoire, qui concernent des publics d'un lycée et d'autres publics pouvant mobiliser d'autres dispositifs tel que le Fiacre.

Gilo FARAONE indique, qu'à la cité scolaire de l'Edit, la référente culture organise une réunion sur les projets à l'usage des enseignants et en lien avec le professeur relais, depuis plusieurs années.

Eugénie BORDIER indique que le calendrier de la DRAC est inchangé, les structures culturelles déposent leurs demandes de subventions avant fin Octobre. Elle précise que la DRAC est surtout attentive aux projets qui relèvent du Pleac et qu'elle soutient les résidences d'artistes de territoires, au même titre que la Région et le département, sans contrainte de public cible.

Jean-Luc GAILLIARD précise que le **PICC-Pass-Isérois du Collégien Citoyen** finance aussi les projets des collèges des établissements privés. La date limite d'inscription est le **7 avril 2017**, pour les collèges. Les services Education et Jeunesse du Département réfléchissent à une ouverture prolongée, en 2018. Il engage les établissements à faire part de leurs projets le plus rapidement possible, en particulier à Sabine Gély (direction territoriale à Vienne) qui facilite la mise en place des projets sur le territoire.

Il ajoute que le Département se concerta avec le 1^{er}, le 2^d degré, la Région et la DRAC, pour repérer l'ensemble des projets de l'Isère. Il conseille de se renseigner sur le calendrier spécifique de la DDSCS et de la Politique de la ville. Par ailleurs, le département de l'Isère participe à la mise en place de résidences d'artistes territoriales.

Interrogé sur la participation des structures culturelles à la réunion des directeurs de la circonscription de Vienne 2, Alexis CHARRE informe qu'il organise deux réunions de directeurs, l'une fin juin et l'autre en septembre, dont les ordres du jour sont très denses. Il réfléchit à la façon d'y aborder les propositions culturelles pour 2017/2018. Par les conseillères pédagogiques, il transmettra les dates de l'ouverture du serveur de l'Application culture 38 pour le 1^{er} degré.

Séverine SABLIERE indique que TEC a déjà rencontré les collèges et les lycées ainsi que le 1^{er} degré de plusieurs communes pour leur faire part des propositions 2017/2018.

Pascale DANON-HAMELIN rappelle que le Pleac est aussi le lieu du travail collectif afin de donner de la visibilité à l'ensemble de l'offre des structures culturelles et d'avancer de façon cohérente pour la lisibilité du dispositif pour tous les partenaires.

Florence PROGENT insiste sur l'importance de la réunion avec les directeurs car elle précise que la médiathèque n'est pas en capacité de se déplacer dans toutes les écoles du territoire pour présenter la résidence d'auteur et

qu'elle engage des projets avec les enseignants qui le souhaitent et qui sollicitent la médiathèque dans le cadre de l'Appel à projets.

Sylvie BOURGUIGNON souligne que les écoles ont connaissance de la résidence d'auteur de la médiathèque et regrette que l'offre ne porte que sur 9 classes chaque année alors que la volonté est d'aller vers le plus grand nombre d'élèves.

Mélanie CALVET explique la nécessité d'un 2ème poste de professeur relais afin d'aller à la rencontre des enseignants les moins sensibilisés aux projets artistiques. Elle rappelle la difficulté du coût des transports indispensables à toutes les actions et elle déplore l'impossibilité d'accès au TPR dans le cadre des déplacements de groupe sur l'agglomération.

Gilo FARAONE insiste sur cette difficulté avec les TPR alors que les bus ont désormais une plus grande capacité.

Pascale DANON-HAMELIN répond que cette difficulté a déjà été identifiée dans le cadre du Pleac et qu'elle va tenter d'avancer sur ce sujet complexe.

Eugénie BORDIER propose un temps d'échange à Emylie HERCULE (et le service Tourisme) qui informe que le projet "C'est mon patrimoine" a été refusé très récemment, dans le cadre de l'Appel à projets de la DRAC. Elle indique que ce dispositif national est instruit dans le cadre d'une commission nationale.

Eugénie BORDIER rappelle que l'objectif du Pleac est d'impliquer les enseignants les plus éloignés des dispositifs d'éducation artistique, d'avoir une vision d'ensemble pour identifier les écoles et le hors-temps scolaire qui ne participent pas ; d'où l'importance d'informer tous les partenaires scolaires et hors scolaires de l'offre artistique.

Damien PELLAT rappelle que le Pleac a organisé en 2016 une présentation des projets culturels aux structures sociales et de loisirs, avec la CAF, et demande à renouveler cette initiative. Il ajoute que les transports est un sujet prégnant pour les actions dans le cadre du Pleac et, en particulier, pour les communes les plus éloignées de l'agglomération (environ 200€ pour se rendre de Sonnay à la médiathèque de Saint-Maurice).

Delphine BELLIER-DUBOISIERE rappelle l'importance de présenter les projets aux directeurs, en particulier pour les structures culturelles qui entrent dans le Pleac comme le service Tourisme afin de se construire des contacts et d'approcher le réseau. Elle rappelle que le projet "deux artistes, deux sites" ne s'adresse qu'à 4 classes, la première année, afin d'expérimenter.

Séverine SABLIERE insiste sur l'importance d'une présentation au hors-temps scolaire.

4- Projets artistiques et culturels 2017/2018

Pascale DANON-HAMELIN propose aux structures culturelles de présenter succinctement les projets 2017/2018 qui vont s'inscrire dans les dispositifs scolaires et hors-temps scolaire : Résidence, Politique de la ville, dispositifs départementaux, régionaux...

Elle ajoute que la **Résidence d'artistes Moly-Sabata** et le **Cinéma Rex** absents au comité technique proposeront des projets en 2017/2018

EPCC TEC

Séverine SABLIERE indique que TEC a mis en place des permanences pour aider à construire les projets avec les partenaires : Mercredi 10, 24, 31 mai et 21 juin, de 14h à 16h et mardi 6 et 13 juin, de 16h30 à 18h30.

Elle indique que les projets d'éducation artistique proposés par TEC : rencontres de classes qui jouent, rencontres de classes qui dansent, partage d'œuvres et œuvres en partage, petit cinéma de classes, seront animés par 6 compagnies soutenues pour leur création :

- Lalo et Christophe Roche, Cie La Clinquaille (Chanson française/ théâtre d'objet/m Marionnettes)
Cie la Clinquaille www.laclinquaille.com
- Compagnie Carcara (théâtre, musique) www.compagniecarcara.com
- As'n (slam/chanson française/musique) www.asnen3lettres.com
- Odyssee Ensemble & compagnie (collectif de théâtre musical) – www.odyssee-le-site.com
- Compagnie Les mangeurs d'étoiles (théâtre d'objet / Musique) www.etoiles-theatre.org
- Compagnie Sylvie Guillermin (danse), <http://ciesylvieguillermin.com/>

A la demande de Florence PROGENT et d'Evelyne DOUZET-LEFEBVRE, Séverine SABLIERE réponds que POOP n'a pas encore expérimenté le dépôt d'œuvres dans les lieux publics.

Médiathèque Tête de réseau du Pays Roussillonnais

Florence PROGENT indique que la médiathèque renouvellera une résidence mission en 2017/2018 pour la 5^{ème} année avec un auteur qui n'est pas encore choisi.

Tourisme et Patrimoine

Delphine BELLIER-DUBOISIERE rappelle le projet "2 artistes, 2 sites" à partir de l'œuvre de Maurice Der Markarian (les Roches-de-Condrieu) et de Claude Rutault (Saint-Prim) en abordant la démarche des 2 artistes avec l'intervention d'un artiste plasticien, destiné à 4 classes du 1^{er} degré et 1 groupe hors-temps scolaire.

Conservatoire

Evelyne DOUZET-LEFEBVRE indique que le Conservatoire collabore avec le SMAEL, en particulier pendant la pause méridienne, dans le cadre de "la semaine de l'impro" en janvier sur une thématique et dans des disciplines variées : découverte corporelle, batucada, danse, musique, théâtre... qui concernent aussi les parents.

Emylie HERCULE confirme que le temps de midi est modifié pour cette action qui engage aussi les parents dans un rapport de confiance. Cette action s'inscrit en politique de la ville.

Lionel CHALAYE invite à fixer un comité technique entre les structures culturelles et les partenaires publics avant la concertation entre la Drac, l'éducation nationale, la région et le département afin que les actions du Pleac soient priorisées.

Eugénie BORDIER précise que dans ce comité technique, les partenaires publics pourront commencer à indiquer "une enveloppe financière" liée aux budgets des actions présentées, même si les actions du 1^{er} degré ne sont pas encore réparties. Outre le budget détaillé de l'action, la présentation devra comprendre : l'artiste et/ou la compagnie, le public concerné et le nombre, le volume horaire par groupe, la définition de l'intervention de l'artiste, la valorisation prévue.

Elle remercie pour cette première séance de travail partagée, elle constate que l'expérimentation de 2013/2014 a été fructueuse et est ravie de poursuivre avec la mise en place et la signature officielle du Pleac sur ce territoire.

5- La formation 2017/2018

Ce point n'est pas abordé dans ce comité technique

Pascale DANON-HAMELIN rappelle les dates qui sont retenues pendant les débats :

- VENDREDI 23 JUIN, de 10h à 12h : Concertation des structures culturelles et des partenaires publics sur le budget des actions
- JEUDI 29 JUIN, à la CCPR :
 - o 14h30/16h : Présentation de l'offre culturelle aux structures du hors-temps scolaire
 - o 16h30/17h15 : Forum des structures culturelles (hall CCPR) : Présentation de l'offre culturelle aux directeurs de Vienne 2 (suivi de la réunion des directeurs)
- JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017, à 14h, à la CCPR : Concertation des structures culturelles, conseillers pédagogiques et professeurs-relais

Elle remercie les participants et clôt la séance.